

PRIORITAIRE I.N.D.H

WILAYA DE LA REGION DE RABAT-SALE-ZEMMOUR- ZAER
BUDGET GENERAL

PROCES VERBAL
D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 10/08/INDH /

Le douze juin deux mille huit à douze heures, la commission d'appel d'offres, après tirage au sort pour la désignation des deux représentants du maître d'ouvrage tenant compte de la décision de l'autorité compétente n°03 /2008 du 20 /06/2008 et composée comme suit :

- Mr Mounir Hammou : Chef de la Division des Marchés et Gestion de stock, Président
- Mr Sabri Mohammed : Représentant de la TGR (membre)
- Mr Hamid Yaagoubi : Service Bâtiment Communal (membre)
- Mr Said Lfihri : Représentant le Chef de Service du Budget Général (membre)

La commission s'est réunie en séance publique dans la salle de réunion au 3ème étage de la wilaya de la Région de Rabat - Salé - Zemmour - Zaër en vue de procéder à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert n° 10/08/INDH relatif à l'étude et suivi des travaux de construction d'un complexe socio-éducatif à Hay El Farah, Arrondissement Youssoufia, Rabat conformément à l'avis publié dans les journaux suivants :

- RISSALAT AL OUMMA / n° 7866 du 21/05/2008 /
- L'OPINION / n° 15.518 du 21/05/2008 /
- Portail des marchés de l'Etat [www. marchéspublics. gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) Le 21/05/2008 /

A l'ouverture de la séance, le président remet aux membres le support écrit contenant l'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres dont le montant est fixé à **72.000,00 Dhs**

Le président ouvre ensuite la séance et demande aux membres de formuler leurs observations éventuelles : Néant

Il cite les journaux dans lesquels l'avis d'appel d'offres a été publié.

Il dépose sur le bureau tous les plis reçus, à savoir :

- STE H2S INGENIERIE S.A.R.L. ✓
- STE TEAM MAROC S.A.R.L. ✓
- RHOMARI DRISS « PERFORMANCE INGENIERIE » ✓

Et invite ensuite les concurrents présents qui n'auraient pas envoyé ou déposé leurs plis, à les lui remettre séance tenante. ✓

Ont répondu à cette invitation: Néant ✓

Le président invite les concurrents qui se sont aperçus que leurs dossiers sont incomplets à produire les pièces manquantes sous enveloppes fermées. ✓

Ont répondu à cette invitation: Néant. ✓

La commission arrête, alors définitivement la liste des plis reçus ou déposés, soit :

- STE H2S INGENIERIE S.A.R.L. ✓
- STE TEAM MAROC S.A.R.L. ✓
- RHOMARI DRISS « PERFORMANCE INGENIERIE » ✓

Le président ouvre les enveloppes extérieures des plis contenant les dossiers des concurrents, cite dans chacun d'eux la présence des enveloppes exigées. Il ouvre ensuite l'enveloppe portant la mention « dossiers administratif et technique », énonce les pièces contenues dans chaque dossier « administratif, technique » et dresse un état des pièces fournies par chaque concurrent. ✓

Cette formalité accomplie, la séance publique est suspendue; les concurrents et le public se retirent de la salle. ✓

Ensuite, la commission se réunit à huis-clos pour examiner les dossiers administratifs et techniques des concurrents, elle écarte les concurrents ci-après pour les motifs suivants : ✓

Concurrents éliminés	Motifs des éliminations détaillées
Néant ✓	Néant ✓

Elle arrête ensuite la liste des concurrents admissibles en précisant ceux dont les dossiers doivent être complétés ou qui comportent des erreurs ou discordances à rectifier, à savoir : ✓



A- Liste des concurrents admissibles sans réserves

- STE H2S INGENIERIE S.A.R.L. ✓
- RHOMARI DRISS « PERFORMANCE INGENIERIE » ✓
- STE TEAM MAROC S.A.R.L. ✓

B- Liste des concurrents admissibles avec réserves

Concurrents	Motifs de la réserve
Néant ✓	Néant ✓

La séance publique est alors reprise et le président : ✓

- donne lecture de la liste des soumissionnaires admissibles cités ci-dessus en précisant aux concurrents admis avec réserves l'objet de celles-ci ;
- procède ensuite à l'ouverture des enveloppes des soumissionnaires retenus portant la mention « offres financières » et donne lecture de la teneur des actes d'engagement, comme suit : ✓

Soumissionnaires	Montant des actes d'engagement
- STE H2S INGENIERIE S.A.R.L. ✓	60.000,00 Dhs ✓
- STE TEAM MAROC S.A.R.L. ✓	516.900,00 Dhs ✓
- RHOMARI DRISS « PERFORMANCE INGENIERIE » ✓	54.000,00 Dhs ✓

Les membres de la commission paraphent les actes d'engagement et les bordereaux des prix - détail estimatif. ✓

La commission poursuit alors ses travaux à huis clos, elle procède à la vérification des opérations arithmétiques des offres des soumissionnaires retenus et rectifie les erreurs matérielles évidentes relevées dans leurs actes d'engagement et les invite à lever les réserves d'admission ces rectifications donnent les résultats suivants : ✓

Soumissionnaires	Montant des actes d'engagement avant rectification	Montant des actes d'engagement rectifiés
-STE H2S INGENIERIE S.A.R.L. ✓	60.000,00 Dhs ✓	60.000,00 Dhs ✓
-STE TEAM MAROC S.A.R.L. ✓	516.900,00 Dhs ✓	516.900,00 Dhs ✓
- RHOMARI DRISS « PERFORMANCE INGENIERIE » ✓	54.000,00 Dhs ✓	54.000,00 Dhs ✓

La commission constate que l'offre de **RHOMARI DRISS « PERFORMANCE INGENIERIE »** particulièrement basse au regard de la moyenne arithmétique de l'estimation du maître d'ouvrage et l'offre de l'autre soumissionnaire ; elle décide d'inviter le soumissionnaire concerné, afin de justifier son offre par écrit, conformément à l'article 40 du décret n° 02-06-388 du 16 Moharrem 1428 (05/02/2007), fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

La séance est suspendue

Fait à Rabat le 12/06/2008

Le président



Mr Hamid Yaagoubi



Mr Said Lfih



Mr Sabri Mohammed



Appel d'offres ouvert n° 10/08/INDH relatif à l'étude et suivi des travaux de construction d'un complexe socio-éducatif à Hay El Fath, Arrondissement Youssoufia, Rabat